

17^{ème} KART CHALLENGE de Karting+ Belmont

REGLEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF

Art.1 Définition générale de l'épreuve d'endurance

Le 17^{ème} KART - CHALLENGE de Karting+ Belmont aura le statut d'endurance privée, organisée à l'initiative de la société KARTING + Belmont.

Art. 2 Participants (es) :

Chaque équipage sera composé de 3 à 7 pilotes.

Les pilotes devront être obligatoirement vêtus d'une combinaison, d'un casque homologué et intégral, de chaussures de sport. Ils seront aptes physiquement et médicalement à la pratique du karting loisir.

Art. 3 Parcours :

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

- Longueur du circuit : 1496 m (Circuit international de Belmont sur Rance)
- Largeur 8.50 m
- Nombre de kart admis pour l'épreuve : 20
- Grille de départ type 24 h du Mans
- Parc coureurs : dans les stands

TOUS LES PILOTES DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTS AU BRIEFING.

L'appel sera effectué, et chaque pilote absent ne pourra prendre le départ de l'épreuve.

Art. 4 Durée de l'épreuve :

L'épreuve se déroule sur une durée de **5 heures + 1h00 d'essais, le 11/10/2026**, de 9 heures à 16 heures 30 minutes. L'épreuve aura lieu sous n'importe quelles conditions atmosphériques, (sauf circuit impraticable sous décision de Karting plus Belmont.)

Art 5 Type de karts :

Les karts fournis par l'organisation seront des karts de 390cm³ RT10 V2.

Art 6 Déroulement des essais :

Essais libres et chronométrés : Les essais libres et chronométrés se dérouleront pendant 60 minutes. Chaque équipe désignera un ou plusieurs pilotes pour réaliser ses essais. Le meilleur temps du pilote déterminera la place de son équipe sur la grille de départ de l'endurance.

♣Horaires des Essais Libres et chronométrés : de 10 H 00 à 11 H 00.

- Procédure de départ : le départ sera donné à 11h30 avec le drapeau réglementaire.
- Procédure d'arrivée : l'arrivée sera donnée à 16h30, sera déclarée vainqueur l'équipe ayant parcouru le plus grand nombre de tours entre le départ et l'arrivée.

Art. 7 Remise de l'équipement :

Votre équipement sera remis le matin à 9h00 au responsable de l'équipe qui se devra de le ramener en état le soir après l'épreuve.

Art 8 Signalétique :

Le système de panneaux sera fourni par l'organisation et remis avec le reste du matériel. Il devra s'effectuer obligatoirement et uniquement aux endroits du circuit réservés à cet effet.

Art 9 Relais et ravitaillement en essence :

Chaque équipage définira sa stratégie de course. **16 relais seront obligatoires (15 changements)** pendant le challenge sous peine de pénalités soit :

***Deux tours de pénalité pour un relais non réalisé,
Quatre tours de pénalité pour deux relais non réalisés,
Cinq tours de pénalité pour trois relais non réalisés.***

Lors de chaque arrêt au stand, l'entrée et la sortie devront se faire à vitesse réduite sous peine de 30 secondes d'immobilisation.

L'autonomie de chaque kart est d'environ 1 heures et 45 minutes, de ce **fait 2 ravitaillements** en essence seront nécessaires pendant la durée de l'épreuve à l'endroit réservé à cet effet.

Ouverture de la pompe à essence à :

- Entre 1h30 et 1h45 de course
- Entre 3h00 et 3h15 de course

Art 10 Réparations :

Aucune réparation ne pourra se faire par les équipes. Seuls les membres de l'organisation sont habilités à intervenir sur les karts.

Art 11 Discipline de course :

Tout pilote s'oblige à respecter sans réserve le présent règlement sous peine de pénalités. Il devra se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux qui lui seront présentés pendant toute la durée de l'épreuve. Toute boisson alcoolisée est interdite pendant la totalité de la manifestation. Tout contact entre les karts et tout comportement dangereux sera obligatoirement sanctionnés et pénalisés.

Art 12 Pénalités :

Pour chaque non - respect du règlement (ex : drapeau, ravitaillement, vitesse excessive dans les stands, casque non attaché, reprise de la piste en sens inverse après un tête à queue, contact entre les karts), il sera appliqué un STOP AND GO, qui se déroulera auprès de la direction de course dans les stands. Sur présentation du drapeau noir avec son numéro de kart, le pilote devra obligatoirement s'arrêter au tour suivant devant la direction.

BAREME DES PENALITES :

- 1^{er} STOP AND GO Arrêt de 15 secondes,
- 2nd STOP AND GO Arrêt de 60 secondes,
- 3^{ème} ARRET DEFINIT (sans remboursement total ou partiel).

Art 13 Pénalités de poids :

Tout pilote sera pesé à son arrivée. Le poids moyen de chaque équipage sera pris en compte.

La capacité maximum du casier à plombs est de 30 kg. L'équipage le plus lourd sera considéré comme référence. Tous les karts seront lestés en conséquence, le lest restera dans le kart tout au long de la manifestation (essais + course)

Art 14 Assurances :

Tous les mineurs devront être munis d'une autorisation parentale. Les pilotes (mineurs et majeurs) doivent être munis de leur attestation de responsabilité civile, de plus une assurance est souscrite par la société KARTING + Belmont.

Art 15 Engagements :

Les engagements seront reçus jusqu'au **04/10/2026** à l'adresse suivante :

KARTING + Belmont
Circuit de karting
12370 BELMONT SUR RANCE
kartingplusbelmont@gmail.com

Nombre d'engagement limité à 20 Karts.

Montant des droits d'engagement : 700 € TTC par équipe. Les demandes d'engagement devront être accompagnées d'un chèque d'acompte de 600 € par équipe, libellé à l'ordre de KARTING + Belmont. Le solde sera versé le jour de la manifestation lors de la prise de possession de l'équipement.

Les demandes non accompagnées d'un chèque d'acompte ne seront pas prises en compte.

Art 16 Modification :

L'organisation se réserve le droit, quelles qu'en soient les raisons, d'annuler ou de modifier les dates de l'épreuve si les circonstances l'y obligent. Dans ce cas, elle sera tenue d'en aviser les concurrents dans les délais les plus brefs. En cas d'annulation de l'épreuve, l'organisation remboursera les droits d'engagement et acomptes versés, et il ne pourra être demandé à l'organisation aucune indemnité ni dommage et intérêt d'aucune sorte.

Art. 17 Publicité :

Chaque équipe pourra décorer son kart à ses couleurs. Les emplacements publicitaires disponibles sur le kart sont définis comme suit : Pontons, spoiler, nassau panel...

Les banderoles sont autorisées sur les emplacements prévus à cet effet.

Art 18 Horaires :

09h00	Accueil + remise de l'équipement + petit déjeuner,
10h00	Essais libres chronométrés,
11h15	Résultats des essais qualificatifs, grille de départ,
11h30	DEPART DE LA COURSE
12h00	Buffet
16H30	ARRIVEE , remise des récompenses, trophées et gouté.

Les petits déjeuners et repas sont sous forme de buffet froid et sont compris dans le droit d'engagement au nombre de pilote par kart.

Pour tout autre renseignement n'hésitez pas à nous appeler au 05.65.99.96.67